



## CHAPITRE II

---

### ORIGINE ET BUT

DE LA CONFRÉRIE DU

### TRÈS SAINT NOM DE JÉSUS

OU DU

TRÈS SAINT NOM DE DIEU.

*Sit nomen Domini benedictum !*

Que le nom du Seigneur soit béni !

**D**ANS les décrets du deuxième concile de Lyon, tenu en 1274, l'un des plus remarquables fut celui par lequel les Pères de la vénérable assemblée, effrayés de la multiplicité des jurements et des blasphèmes, ordonnèrent et statuèrent qu'on devait dans toutes les églises honorer d'un culte spécial les noms sacrés de Jésus et de Dieu.

Le bienheureux pape Grégoire X, qui avait convoqué et présidé le concile, voulant faire